

30.01.2024 - 08:30 Uhr

Caritas Suisse plaide pour une politique des transports tenant compte de la pauvreté / Une mobilité respectueuse du climat abordable pour tous



Lucern (ots) -

Comment la Suisse peut-elle concevoir une mobilité à la fois respectueuse du climat et abordable pour les personnes disposant de peu de moyens ? Dans une nouvelle prise de position, Caritas Suisse démontre qu'en matière de mobilité, un tournant écologique est nécessaire. Elle présente des propositions concrètes pour une mise en oeuvre socialement acceptable.

La Loi sur le climat acceptée par le peuple l'été passé stipule que nos émissions doivent se réduire à zéro net d'ici 2050. Elle prévoit explicitement que les mesures pour y arriver doivent être aménagées de manière socialement acceptable.

Cela vaut notamment en ce qui concerne la politique des transports. Le tiers environ des émissions de gaz à effet de serre dont la Suisse est responsable sont produites dans le pays. Pour réaliser nos objectifs climatiques, il nous faut donc abandonner assez rapidement les moteurs à combustion fossiles.

Ce tournant dans le domaine des transports, nécessaire, également une importante dimension sociopolitique. La participation des personnes au marché du travail et à la vie sociale dépend en effet étroitement de leur mobilité. Aujourd'hui déjà, cette mobilité est fortement restreinte pour personnes à faible revenu. Elles parcourent moins de la moitié des kilomètres parcourus par les personnes ayant des revenus élevés.

" La Suisse a besoin d'une politique des transports pensée dans cette perspective de pauvreté ", souligne Aline Masé, responsable du service de politique sociale de Caritas Suisse. " Pour chaque mesure prise, la politique et l'administration devraient tenir compte de la réalité de vie des personnes en situation de précarité. "

Redistribuer le produit de la taxe CO2 sur les carburants, instituer des tarifs sociaux pour les transports publics

L'une des revendications centrales de Caritas est qu'en cas d'introduction d'une taxe sur le CO2 pour l'essence et le diesel, une grande partie des recettes soit redistribuée à la population. Il s'agit en effet de " récompenser " les personnes à faibles revenus pour leur comportement respectueux du climat. Il en va de même s'agissant d'une éventuelle taxe sur les billets d'avion qu'il faudrait redistribuer au moins partiellement à la population.

Caritas plaide également pour la création d'un fonds social pour le climat. Ce fonds serait alimenté par les recettes des systèmes d'échange de quotas d'émission, d'une éventuelle tarification de la mobilité et d'autres mesures basées sur les prix. " Ce fonds permettrait de financer des mesures d'accompagnement pour aider les ménages financièrement les plus faibles à participer au tournant de la mobilité ", souligne Aline Masé.

Par ailleurs, Caritas estime qu'il est urgent d'introduire des tarifs sociaux pour les transports publics : les personnes en situation financière précaire doivent pouvoir profiter des offres respectueuses du climat. La [CarteCulture](#) de Caritas pourrait servir de justificatif.

La prise de position de Caritas pour une politique de la mobilité socialement supportable : " Vers une mobilité respectueuse du climat et accessible à tous ", est disponible sur <https://www.caritas.ch/fr/prises-de-position/>

Contact:

Questions des médias à Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, courriel : medias@caritas.ch, tél. 078 661 32 76

Medieninhalte



Un billet de transport public doit également être abordable pour les familles à faibles revenus. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100915538> abgerufen werden.